

30.—Produits de la taxation municipale au Canada, par province, 1913-35.

An- née.	I.P.-E. ¹	N.-E.	N.-B. ²	Qué.	Ont.	Man.	Sask.	Alta.	C.B. ³
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
1913..				4					
1914..				4					
1915..				33,288,115					4
1916..				32,131,489					
1917..				33,222,593			4		9,382,099
1918..		3,462,587		36,628,407	4			4	10,630,355
1919..		3,443,681		47,001,911					14,096,799
1920..		4,099,780		53,929,349					15,519,092
1921..		4,727,730		60,400,650			22,278,621		14,664,292 ³
1922..	4	5,229,302		57,311,990			27,314,503		14,627,777 ³
1923..		6,367,966		58,857,190			26,079,908		14,506,982
1924..		6,184,398		64,236,251	94,526,271		26,009,764	10,706,183	13,856,416
1925..		6,012,030		65,654,871	94,559,210		27,245,639	9,694,632	14,748,216
1926..		6,397,612		67,779,258	96,703,171		26,300,069	12,433,696	14,858,435
1927..		6,576,609		71,044,091	103,426,618		26,241,928	10,572,853	15,208,181
1928..		6,801,365		62,619,679	107,449,970		27,369,597	9,583,254	16,153,676
1929..		6,813,918		69,450,228	116,693,006		26,612,226	11,005,241	17,345,523
1930..		6,642,094		73,337,620	120,627,896		20,779,829	10,424,676	17,989,046
1931..	168,646	6,605,580	2,598,910	73,761,481	122,316,767	6,998,963 ³	18,392,914	10,255,692	18,260,430
1932..	145,830	6,613,675	2,441,063	79,612,584	121,284,311	17,290,889 ³	17,616,414	12,032,471	17,089,972
1933..	156,135	6,440,471	2,295,247	79,471,242	116,920,000	17,104,553	15,822,648	11,661,595	17,521,554
1934..	164,158	7,108,035	2,207,230	59,729,973 ⁶	117,892,884	18,187,714	16,624,783	12,218,332	18,002,475
1935..	168,262	7,073,053	2,353,811	59,253,714 ⁶	122,108,912	16,622,464	16,769,993	10,900,409	17,185,917

¹ Les statistiques ne sont que pour Charlottetown. ² Les cités de St-John, Moncton et Fredericton seulement excepté pour 1934 et 1935 ou les chiffres sont pour St-John et Moncton seulement. ³ La Colombie Britannique n'a pas d'organisation municipale pour les villes et les villages y ont été premièrement organisés en 1922. Les statistiques des recettes de la taxation pour les cités et les districts ruraux sont données de 1917 à 1921, et celles pour les cités, les villages et les districts ruraux, depuis 1922. ⁴ Chiffres comparables inconnus. ⁵ Le montant donné est pour toutes les municipalités excepté les cités, vu que les villes sont comprises pour les autres années. Des chiffres comparables ne sont pas connus mais les recettes pour Winnipeg sont de \$10,874,891, et la taxation totale pour les cités de Portage la Prairie et St-Boniface est de \$1,652,241 en 1931. ⁶ Les revenus pour les municipalités et les recettes pour les écoles. Voir aussi renvoi 2 du tableau 33, p. 918.

Taxation municipale.—Dans tout le Dominion, la principale base de la taxation municipale est la propriété foncière située dans les limites des municipalités; néanmoins, certaines provinces ont également des taxes sur les biens mobiliers, les revenus et les affaires commerciales. La taxe foncière ou taxe générale est ordinairement fixée dans une proportion déterminée de la valeur estimative de l'immeuble; dans les Provinces des Prairies, les constructions et autres améliorations ne supportent qu'une très minime proportion de la taxe; par exemple, dans la Saskatchewan la valeur imposable des bâtiments est d'environ 12 p.c. de celle des terres et dans l'Alberta d'environ 30 p.c., comme le montre le tableau 31.

L'estimation de la valeur immobilière sur laquelle est basée la taxe foncière est excessivement variable; cela tient aux différences que l'on constate dans les lois et dans les coutumes non seulement d'une province à l'autre mais même entre les différentes catégories de municipalités et entre les municipalités du même ordre, d'année en année. Cette question est traitée à fond dans le rapport spécial du Bureau Fédéral de la Statistique sur les valeurs imposables par province que l'on peut se procurer chez le Statisticien du Dominion.

L'évaluation des terres, qui dans l'Ouest était autrefois généralement fort élevée, se pratique maintenant d'une manière plus équitable et, dans quelques provinces, les commissions de péréquation se sont efforcées de créer une uniformité de base pour l'évaluation des terres dans les différentes municipalités rurales.